

UNIVERSITÉ DE NICE

Institut
d'Etudes et de Recherches
Interethniques et Interculturelles

Michel ORIOL
UNIVERSITE DE NICE
I.D.E.R.I.C.

IDENTITE CULTURELLE DES JEUNES YOUGOSLAVES
RESIDANT EN FRANCE
TABLE RONDE FRANCO-YOUGOSLAVE

Quelques propositions théoriques
pour l'analyse des identités culturelles

-
- I. Qu'il ne faut pas confondre l'analyse des identités culturelles et/ou nationales avec celle des "traits culturels".
- II. Qu'il ne faut pas attendre de la psychologie individuelle ni de la psychanalyse les contributions fondamentales à l'étude des identités collectives.
- III. Qu'il ne faut pas confondre l'analyse sociologique de la reproduction avec celle de la mobilisation de l'identité.
- IV. Qu'on peut considérer que les structures modernes de la spécificité nationale sont relativement invariantes du point de vue des formes symboliques.
- V. Que ces structures peuvent se trouver mobilisées dans deux types d'acte de clôture du groupe national/culturel, dialectiquement liés: la totalisation institutionnelle et la totalisation existentielle.
- VI. Que ces présupposés permettent d'opérationnaliser les recherches

Publication
IDERIC



BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE
SECTION LETTRES
100, Bd Herriot
06200 NICE

IDERIC 33, bd de la Madeleine - 06000 Nice - Téléphone : (93) 44.82.44

C. 6933
B.8

sur l'identité, à la fois en termes de méthodes de recherche et en termes de définition de l'organisation pluraliste d'une société.

N.B. : a) Ces propositions n'ajoutent guère d'arguments aux débats antérieurs. Elles tendent surtout à les ordonner pour déboucher sur des questions "falsifiables".

b) Elles sont ici présentées forcément de façon allusive. La bibliographie jointe permet de les compléter.

I Qu'il ne faut pas confondre l'analyse des identités culturelles avec celle des "traits culturels".

L'identité ne peut exister qu'en tant que norme d'appartenance, c'est-à-dire représentation située de façon forcément consciente dans un champ sémantique où fonctionnent des systèmes d'opposition.⁽¹⁾ Aussi ne peut-on la concevoir comme un simple effet de la possession de traits culturels identiques par des sujets qui ont été semblablement socialisés (la socialisation fondamentale comportant des apprentissages incontrôlés, et, donc, généralement inconscients).

a) le maintien des "traits culturels" peut fort bien ne s'accompagner d'aucune revendication identitaire (c'est un cas général dans les situations de forte domination : p. ex. les "harkis" de première génération en France).

b) Inversement les "intellectuels organiques" qui contribuent à unifier les groupes, notamment en situation d'exil, sont souvent très différents de ceux à qui ils proposent d'affirmer plus fermement une commune appartenance (En France, les leaders ou les porte parole des communautés immigrées sont généralement des intellectuels qui s'adressent à des ouvriers d'origine paysanne, eux-mêmes hétérogènes dans leurs moeurs du fait de la diversité de leur origine régionale).

c) C'est souvent lorsque "l'intégration" accompagnée des phénomènes de rejet et de discrimination dote les sujets issus de l'immigration de ressemblances croissantes avec les dominants autochtones que s'expriment les revendications identitaires les plus claires et les plus énergiques (c'est le cas général des "deuxièmes générations" en Europe occidentale, - à la différence de l'Amérique où le phénomène peut se trouver encore plus nettement décalé dans le temps).

d) Les revendications identitaires, de ce fait, n'ont qu'une relation objective très incertaine avec "l'authenticité originelle"

des moeurs : elle est produite dans l'actualité d'une réaction à la domination et ne dérive pas, par causalité, des traditions qui se sont trouvées maintenues.⁽²⁾ La deuxième génération en France se trouve amenée à produire le sens de termes nouveaux tels que /deuxième génération/, /Beur/, mais aussi bien à redéfinir des termes anciens, tels que /immigré/, /Arabe/, /Portugais/, /étranger/,...

e) Cela ne signifie nullement que cette production puisse se faire à partir du vide symbolique. Elle mobilise des ressources qui se trouvent disponibles et pertinentes par rapport à la possibilité de catégoriser différenciellement et positivement le groupe d'appartenance.

C'est seulement à partir de là qu'on peut poser le rôle de la culture traditionnelle dans la production de l'identité culturelle, ce qui appelle des analyses spécifiques à reprendre groupe national par groupe national. Dans certains cas (dont on peut faire la théorie), ce rôle est faible : la langue mobilisée par les jeunes Maghrébins est plutôt un argot populaire français (le "verlan") que l'arabe. Dans d'autres cas, la tradition est énergiquement invoquée, ce qui ne signifie pas qu'elle soit reconstituée et exprimée dans un processus objectif de retour à un passé authentique (La conviction du jeune Portugais d'appartenir à un peuple décadent est aussi arbitraire historiquement que les représentations des jeunes militants intégristes, rares, mais très actifs à partir des milieux intellectuels - qui invoquent le passé originel d'un Islam unifié et purifié.) Dans d'autres cas, enfin, il se déclenche une recherche effective de ressources traditionnelles (c'est actuellement le cas dans beaucoup d'associations italiennes en France, encore que, selon les observations de Maurizio Catani, lorsque les gens du Lazio n'ont pas conservé assez de chansons, ils s'approprient le folklore napolitain !).

En tout état de cause, l'identité n'est pas conçue par les sujets en tant que représentation susceptible de vérité ou d'erreur, mais en tant que réalité collective qui s'éprouve par la convergence des pratiques sociales (la fête, le mariage endogamique, la communication, la commémoration politique ou religieuse).

Il y a donc un écart inévitable entre :

- A) pratiques identitaires
- B) idéologies identitaires tendant à développer celles-ci
- C) théories sociologiques ou psycho-sociales de l'identité

qui visent à rendre compte des conditions dans lesquelles se développent, se modifient ou disparaissent pratiques et idéologies. C'est l'objet de ces théories que nous appellerons par convention "identité-appartenance" (Cela ne signifie pas pour autant que ces théories puissent être "neutres" notamment par rapport aux enjeux du pluralisme (v. plus loin). Mais cela veut dire que les théoriciens n'ont pas à proposer aux sujets leur authentique identité, dont ils se trouveraient détenteurs véritables du fait de leur science).

II. Qu'il ne faut pas attendre de la psychologie individuelle ni de la psychanalyse les contributions fondamentales à l'étude des identités collectives.

Le fait que le terme "identité" soit passé en contrebande de logique en métaphysique, puis en psychologie et enfin en ethnologie a laissé beaucoup de confusion théorique. On conviendra de ne retenir ici que ce qu'il signifie en termes d'appartenance ressentie subjectivement et objectivement manifestée à un groupe étendu (d'où le terme "identité-appartenance").

a) Il n'y a de ce point de vue pas de confusion à faire avec le sentiment de continuité et d'unité de la personnalité (sauf si, à l'image des fonctionnalistes comme Erikson, on croit que harmonie personnelle et harmonie socio-culturelle s'impliquent mutuellement). Il faut bien reconnaître qu'une seule et même personne peut fort bien se réclamer d'appartenances distinctes. C'est là un fait d'observations très fréquentes au sein des "deuxièmes générations" en Europe. Elles ne font que confirmer les théories ethnologiques (Barth, Epstein, etc...) qui ont souligné le caractère "stratégique"

et flexible des revendications d'ethnicité dans les sociétés dites "primitives". On ne saurait, notamment, conclure de la revendication d'une allégeance duale à une dissociation schizophrénique de la personnalité (les travaux d'épidémiologie n'ont jamais d'ailleurs trouvé que les immigrants fussent plus fous que la moyenne des autochtones ! ...).

b) La psychanalyse a bien montré l'enracinement de l'identité sociale dans un ensemble d'identifications primaires au sein de la famille. Mais du même coup, elle ne rend pas compte des identifications au groupe étendu, qui reposent sur des symboles d'ordre collectif (l'histoire, la langue, les oeuvres culturelles, etc. et non sur les productions fantasmatiques de la psyché individuelle. (On trouve d'ailleurs au sein d'une même phratrie des revendications d'appartenance souvent distinctes et parfois opposées).

c) Il ne saurait, bien entendu, s'affirmer d'identités collectives sans actes cognitifs de catégorisation sociale. La psychologie sociale trouve ici une pertinence complète, mais non exhaustive. Car l'identité ne se réduit pas à la catégorisation : elle implique aussi bien les pratiques communes que l'ineffabilité des goûts partagés (la musique, la cuisine, ...). C'est parce qu'elle conjugue l'objectivation (dans les oeuvres culturelles ou historiques, dans les pratiques communautaires) et l'intériorisation que l'identité peut apparaître comme un principe de revitalisation des interactions sociales.

III. Qu'il ne faut pas confondre l'analyse sociologique de la reproduction avec celle de la mobilisation de l'identité.

La façon dont le système éducatif (ou, plus généralement les normes instituées dans les champs socio-culturels) aboutissent à faire des enfants de prolétaires étrangers des prolétaires qui devront les remplacer n'a guère de spécificité. On a pu parler à juste titre à ce propos de simple "effet miroir" (M. Marié), la position de l'étranger ne faisant que mettre mieux en évidence les mécanismes de la reproduction sociale.

La spécificité apparaît seulement lorsqu'on prend en considération :

- a) la façon différentielle dont les institutions, surtout l'école, prennent en compte les différences culturelles. (3)
- b) la façon dont les jeunes d'origine étrangère réagissent aux relations de domination culturelle et aux discriminations plus ou moins délibérées dont ils sont l'objet.

a) Sur le premier point, des thèses opposées s'affrontent, les uns soutenant que le destin scolaire des étrangers ne diffère pas de celui des prolétaires de souche, les autres affirmant que les mécanismes de sélection ajoutent des critères de différenciation culturelle aux critères de hiérarchisation sociale. Il ne saurait être ici question de proposer de s'engager dans ce champ de recherches. Mentionnons simplement que la deuxième hypothèse nous semble mieux confirmée et rend mieux compte de la spécificité des réactions des étrangers par rapport à ce que J.P. Zirotti a appelé "l'orientation-dissuasion".

b) La réaction à l'échec est en effet une source fréquente de mobilisation identitaire à partir de l'adolescence, après une période marquée chez l'enfant par une croyance dans les vertus assimilationnistes du système scolaire.

On retrouve ici l'opposition entre les sociologies de la reproduction et les sociologies de l'identité. Bourdieu insiste sur l'intérieurisation inconsciente des normes d'infériorisation par ceux-là même qui en subissent le préjudice, ce qui présuppose (ce qu'il ne formule malheureusement jamais) que l'infériorisé considère qu'il appartient légitimement, bien qu'avec un statut plus bas, au même groupe social (national) que le dominant. La réaction identitaire des adolescents d'origine étrangère témoigne, au contraire, d'un refus délibéré d'admettre toute loyauté infériorisante dans la mesure même, où refusant les stigmates péjoratifs, ils assument eux-mêmes leur extériorité partielle ou complète par rapport au système stato-national.

(On rappellera toutefois que cette production de "l'identité appartenance" du fait de la discrimination par l'école et le marché de l'emploi n'est ni générale, ni exclusive, comme le montre le cas des jeunes "intellectuels organique" de la "deuxième génération" formés par l'Université. Il convient sur ce point de multiplier les recherches empiriques.)

IV. Qu'on peut considérer que les structures modernes de la spécificité nationale sont relativement invariantes au point de vue des formes symboliques.

Il est certain que les interrogations des adolescents et des jeunes issus de l'immigration soulèvent une question à laquelle l'idéologie et théorie ont du mal à répondre : qu'est-ce qu'appartenir à une nation, ou à un état-nation ? (4). Les propositions qui précèdent tendent à exclure radicalement toute définition substantialiste. (comme celle qui serait inspirée par la douteuse théorie ethnologique du "caractère national").

Mais, depuis que les états-nations sont apparus, les critères d'appartenance, tout en présentant une grande diversité dans leur importance relative, témoignent de l'existence d'une structure invariante de la spécificité nationale. Celle-ci n'a pas été dégagée thématiquement parce qu'elle se présente tantôt (comme chez E. Renan, O. Bauer, J. Staline) comme une théorie des facteurs de l'existence des groupes nationaux, tantôt comme un paradigme normatif allégué en fonction du "principe des nationalités". Cette structure est ainsi proposée à la fois comme relevant de la preuve objective et comme participant de l'idéal à réaliser et défendre : mais, dans ce double registre, on allègue régulièrement et semblablement l'ensemble (d'ordre flexible) de critères suivants : langue, territoire, culture (avec une dialectique entre le populaire et le savant(5)), histoire (avec une dialectique entre le passé et le futur à réaliser), mentalité, intérêt commun (6) (Considérés objectivement, ces termes représentent des "dimensions" et subjectivement, des "signifiants". On les appellera donc des "dimensions-signifiants".)

Cette relative invariance des catégories a une grande importance méthodologique. Elle permet :

- d'appliquer la même grille sémiologique pour lire le sens des expressions nationales quels que soient les émetteurs et les supports (textes officiels, rites de commémoration, pratiques associatives, discours individuels...).

- de comparer des groupes nationaux différents en dépit de l'évidente nécessité de reconstruire la spécificité de la structure symbolique qui fonde chacun d'entre eux.

V. Que ces structures peuvent se trouver mobilisés dans deux types d'acte de clôture du groupe, dialectiquement liés : la totalisation institutionnelle et la totalisation existentielle.

Aucun des critères énumérés plus haut n'a valeur de distinction strictement opératoire. Ils laissent toujours subsister une marge d'arbitraire.

C'est pourquoi la clôture du groupe (sa constitution en tant que totalité permettant de séparer le dedans et le dehors) n'est pas une conclusion d'ordre cognitif, mais l'effet d'une praxis.

a) Celle-ci peut être de l'ordre du pouvoir politique, qui permet de passer de la notion symbolique de territoire à la définition des frontières, ou encore de la solidarité symbolique à la monnaie commune, etc... (7).

b) Elle peut être aussi de l'ordre de la décision existentielle, lorsque l'appartenance intervient dans la définition de la cohérence du destin personnel, lié à la cohésion des destins collectifs. On peut, de ce point de vue, privilégier les décisions d'appartenance qui jouent un rôle dans :

- la pratique et la défense de la langue de communication personnelle
- le choix du lieu et des partenaires de travail
- le choix du partenaire conjugal (ou sexuel...)
- le choix de citoyenneté.

L'étude des jeunes Portugais a conduit à ajouter une catégorie "d'appartenance indéterminée".

VI. Que ces présupposés permettent d'opérationnaliser les recherches sur l'identité, à la fois en termes de méthodes de recherche et en termes de définition de l'organisation pluraliste de la société.

a) Les variations des structures de l'identité, une fois repérées et décrites, peuvent donner lieu à des explications de type factoriel. Notamment les "variations de l'identité" à l'intérieur d'un groupe de même origine sont susceptibles d'être corrélées avec un ensemble de variables démographiques, sociologiques, et économiques (sexe, âge, durée de séjour, lieu de résidence, niveau d'éducation, caractéristiques dans et de la famille, niveau de revenu... On peut ainsi articuler analyse structurale et analyse statistique.

b) Le développement des revendications identitaires manifeste une crise de l'Etat en tant que forme culturelle : la mondialisation des échanges et la mobilité des sujets induisent des combinaisons d'appartenance qui contribuent à modifier, parfois douloureusement, les représentations politiques élaborées depuis le XVIII^e siècle.

Cela ne signifie pas que chaque affirmation identitaire soit a priori positive : elle peut inspirer des solidarités délinquantes. Mais celles-ci sont liées justement au défaut d'espace public (ou de lieu organisé) où discuter où affirmer "l'identité-appartenance".

Le pluralisme consiste à introduire le plus de conscience possible dans les processus de décision (politiques ou existentiels qui la concerne (8). Cela revient à dire que les institutions (en particulier dans le domaine de l'éducation) doivent reconnaître la légitimité des expressions des divers groupes qui y cohabitent (c'est-à-dire offrir un champ d'affirmation de leur structure symbolique).

Novembre 1985

Références aux textes antérieurs

- (1) Nous employons le concept sémantique d'opposition dans le même sens que le texte de Dusan Davidovic employe le terme "contrariété" (p. 14).
- (2) Andjelka Milic souligne à très juste titre l'imprégnation des jeunes par la nouvelle culture de la société bourgeoise (p. 4, p. 6...). Mais ce n'est pas par hasard qu'ils en viennent à marquer de leur spécificité les expressions même de son cosmopolitisme (il y a du rock maghrébin, italien, portugais, espagnol... produit en France). Parler, comme le projet de recherche proposé (p. 4) d'adoption des contenus culturels "sans aucun esprit critique" nous semble une généralisation excessive, ou une formulation inadéquate.
- (3) Sur ce point, Jordan Aleksic souligne à juste titre qu'"on ne prend pas souvent en compte l'identité nationale des migrants". Observation à compléter par la remarque que leur différence d'origine est systématiquement conçue comme handicap, défaut ou infériorité.
- (4) Il convient d'ajouter, en ce sens, la référence aux politiques du pays d'émigration et aux messages qui en proviennent dans les facteurs cités en tête du projet de recherche (p. 1)
- (5) Dragomir Antinic examine bien le rôle de ces deux aspects de la culture (p. 2). Mais nous serions portés à considérer qu'ils ne sont pas sans influence mutuelle.
- (6) Cette liste se trouve proche de celles proposées par Jordan Aleksic (p. 4) et Dusan Davidovic (p. 9).
- (7) On peut relever que le degré d'institutionnalisation des centres qui disposent d'un pouvoir de dé-finir le groupe national est variable, comme le rappelle à juste titre Dragomir Antinic (p. 7). C'est cela même qui fait l'importance épistémologique et méthodologique des réseaux associatifs. On peut par ailleurs avancer que l'identité nationale est d'autant plus "idéologisée" qu'elle se trouve davantage située en référence à un pôle institutionnel.
- (8) Nous préférons parler de conscience plutôt que de "critères authentiques" (Andjelka Milic p. 14). Mais le problème soulevé est bien identique.
- (9) Nous rejoignons ici pleinement les options du texte de Dusan Davidovic (p. 14). Mais il nous semble que, au-delà du rapport individuel, le pluralisme doit être institutionnellement garanti.

BIBLIOGRAPHIE

(Travaux publiés dans le cadre de l'ATP 054)

CATANI (Maurizio)

"L'identité et les choix relatifs aux systèmes de valeurs". Peuples Méditerranéens, n° 24, juil.-sept. 1983 (L'identité déchirée : Formes instituées et expressions symboliques). Pp. 117-126.

HILY (Marie-Antoinette)

"A l'écoute des expressions de l'identité. Protocole d'interview de jeunes Portugais en France". Peuples Méditerranéens, n° 24, juil.-sept. 1983 (L'identité déchirée : Formes instituées et expressions symboliques). Pp. 71-81.

HILY (Marie-Antoinette), POINARD (Michel)

- . "Réseaux informels et officiels dans la communauté portugaise en France". Espace, Populations, Sociétés n° 11, 1983, pp. 57-68.
- . "Un million de silencieux, les Portugais". Politique d'aujourd'hui, n° 4 févr.-mars 1984 (La France Plurielle). Pp. 87-98.
- . "A propos des associations portugaises en France ou l'identité condensée". Revue Suisse de Sociologie, vol. 10, n° 2, 1984, pp. 465-484.
- . "Fonctions et enjeux du mouvement associatif portugais en France". Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 1, n° 1, sept. 1985.

MUNOZ (Marie-Claude)

- . "Les nouvelles formes d'expression culturelle des immigrés: recherche de dignité". Migrants-Formation, n° 50, oct. 1982, pp. 77-80
- . "La presse lieu d'expression et de définition de l'identité: l'exemple du "Jornal do Fundao". Pour, n° 86, nov.-déc. 1982, pp. 113-117.
- . "Le rôle de la langue dans l'affirmation de l'appartenance nationale". Communication au Colloque Problèmes de culture posés en France par le phénomène des migrations récentes. L'Arbresle, Centre Thomas More. 11 et 12 mai 1984.